

# Rapport trimestriel

## Premier trimestre 2018

### Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

#### Sommaire des résultats

Hydro-Québec a inscrit un **bénéfice net** de 1 644 M\$ au premier trimestre de 2018, en hausse de 101 M\$ comparativement aux 1 543 M\$ enregistrés à la période correspondante de 2017. Il s'agit de la meilleure performance de l'entreprise dans un contexte de températures normales et de seulement la troisième fois que le bénéfice net franchit le cap de 1,6 G\$ pour les trois premiers mois de l'exercice. Rappelons que les deux résultats supérieurs ont été obtenus en 2014 et en 2015, années où les hivers ont été exceptionnellement rigoureux.

Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production ont augmenté de 15 M\$ pour s'établir à 486 M\$, en raison notamment d'une hausse des prix du marché. Grâce au bon fonctionnement des équipements de production et de transport, la division a maintenu son volume d'exportation à un niveau élevé, soit à 9,8 TWh, légèrement en deçà du sommet historique de 10,1 TWh atteint à la même période l'an dernier.

Sur le marché du Québec, les approvisionnements en électricité fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution ont progressé de 52 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à un accroissement du volume des approvisionnements fournis en période de pointe, du fait que les températures avaient été plus douces l'an dernier.

#### Résultats consolidés

Les **produits** ont totalisé 4 507 M\$, contre 4 257 M\$ au premier trimestre de l'an dernier. Les produits des ventes d'électricité réalisées au Québec se sont élevés à 3 791 M\$, en hausse de 119 M\$ par rapport à 2017. Cette augmentation est en partie attribuable au fait que les températures de 2017 avaient été légèrement plus douces que les normales, alors que celles de 2018 ont été près des normales. Elle découle également d'une progression de la demande de base dans le secteur résidentiel. Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec se sont chiffrés à 519 M\$, comparativement aux 514 M\$ inscrits en 2017. Quant aux autres produits, ils ont augmenté de 126 M\$ pour s'établir à 197 M\$. Cette hausse tient surtout à la variation des montants nets qu'Hydro-Québec peut récupérer auprès de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité.

Les **charges totales** ont atteint 2 205 M\$, par rapport à 2 097 M\$ en 2017. Cette hausse résulte surtout d'un accroissement de 77 M\$ des achats d'électricité d'Hydro-Québec Distribution auprès de tiers, par suite notamment de la mise en service de nouveaux parcs éoliens.

Les **frais financiers** ont totalisé 658 M\$ en 2018, contre 617 M\$ l'an dernier. Cette augmentation de 41 M\$ découle entre autres d'une diminution des frais financiers capitalisés, attribuable surtout à la mise en service de la centrale de la Romaine-3 en septembre 2017.

## Résultats sectoriels

### *Production*

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production s'est établi à 904 M\$, en hausse de 62 M\$ comparativement aux 842 M\$ enregistrés au premier trimestre de 2017. Les exportations nettes d'électricité ont atteint 9,8 TWh pour 486 M\$, ce qui représente une progression de 15 M\$ par rapport aux 471 M\$ inscrits l'an dernier. Les ventes nettes d'électricité à Hydro-Québec Distribution ont quant à elles augmenté de 52 M\$, en raison surtout d'un accroissement du volume des approvisionnements en période de pointe.

### *Transport*

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 177 M\$ en 2018, soit un montant comparable aux 186 M\$ inscrits pour les trois premiers mois de 2017.

### *Distribution*

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 587 M\$, contre 521 M\$ à la même période l'an dernier. D'une part, les produits ont progressé de 235 M\$ par rapport à 2017. Cette hausse résulte surtout d'une augmentation de 119 M\$ des ventes d'électricité au Québec, elle-même en partie attribuable à l'effet des températures, ainsi que d'une variation de 76 M\$ des montants nets qu'Hydro-Québec peut récupérer auprès de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité. D'autre part, les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible se sont accrus de 181 M\$. Plus précisément, les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production ont progressé de 52 M\$, tandis que les achats d'électricité auprès de tiers ont augmenté de 77 M\$, par suite notamment de la mise en service de nouveaux parcs éoliens.

### *Construction*

Le secteur Construction regroupe les activités liées à la conception et à la réalisation de projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité. Ces activités sont menées par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Le volume d'activité de ce secteur a totalisé 341 M\$, comparativement à 378 M\$ pour la période correspondante de 2017. Les projets en cours pour le compte d'Hydro-Québec Production comprennent principalement la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine et la réfection d'ouvrages à la centrale de Beauharnois. Les travaux pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie concernent entre autres la réalisation du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île et la poursuite des investissements visant à fiabiliser et à pérenniser les actifs.

## **Investissement**

Au cours des trois premiers mois de 2018, Hydro-Québec a consacré 697 M\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, comparativement à 652 M\$ à la même période de 2017.

Une part importante des investissements d'Hydro-Québec Production a été allouée à la poursuite des travaux sur le chantier du complexe de la Romaine. Parallèlement, la division a continué d'investir dans ses installations pour en assurer la pérennité et en optimiser le rendement. Mentionnons à titre d'exemple les travaux de réhabilitation en cours aux centrales Robert-Bourassa et de Beauharnois.

Hydro-Québec TransÉnergie a consacré une partie de ses investissements à la construction de lignes de transport, notamment les quelque 400 km de lignes qui relieront le poste de la Chamouchouane à la boucle métropolitaine dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île. De plus, elle a poursuivi l'intégration de parcs éoliens au réseau par suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, la construction du poste Judith-Jasmin ainsi que le raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie. La division a également réalisé des travaux de mise à niveau et de modernisation de ses installations afin d'assurer la pérennité et la fiabilité des actifs de transport et d'accroître la qualité du service. Mentionnons à cet égard la poursuite des activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements visant à répondre à l'accroissement de la clientèle ainsi qu'à maintenir et à améliorer la qualité de ses installations. Ses projets de croissance comprennent notamment le raccordement au réseau du poste Judith-Jasmin.

## **Financement**

Au cours du premier trimestre, l'entreprise a émis des obligations sur le marché canadien des capitaux, à un coût de 3,12 %. Cette émission, qui arrivera à échéance en 2055, a permis de réunir 596 M\$.

Les fonds recueillis ont servi à soutenir une partie du programme d'investissement et à refinancer des dettes arrivant à échéance.

Le président du Conseil d'administration,

**Michael D. Penner**

Le 11 mai 2018

Le président-directeur général,

**Éric Martel**

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 31 mars	
	Notes	2018	2017
<b>Produits</b>	11	<b>4 507</b>	4 257
<b>Charges</b>			
Exploitation		<b>697</b>	669
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	8	<b>(85)</b>	(82)
Achats d'électricité et de combustible		<b>638</b>	569
Amortissement	4	<b>650</b>	641
Taxes		<b>305</b>	300
		<b>2 205</b>	2 097
<b>Bénéfice avant frais financiers</b>		<b>2 302</b>	2 160
Frais financiers	5	<b>658</b>	617
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 644</b>	1 543

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 31 mars	
	Notes	2018	2017
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 644</b>	1 543
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	9		
Variation nette des éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	<b>190</b>	(132)
Variation nette des avantages sociaux futurs		<b>30</b>	25
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		<b>1</b>	(2)
		<b>221</b>	(109)
<b>Résultat étendu</b>		<b>1 865</b>	1 434

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens (non audités)	Notes	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 501	537
Placements temporaires		462	1 112
Clients et autres débiteurs		3 187	2 486
Instruments dérivés	6	115	69
Actifs réglementaires		124	124
Matériaux, combustible et fournitures		240	228
		<b>5 629</b>	<b>4 556</b>
Immobilisations corporelles		64 098	63 990
Actifs incorporels		867	871
Placements		892	890
Instruments dérivés	6	94	19
Actifs réglementaires		4 600	4 717
Autres actifs		747	687
		<b>76 927</b>	<b>75 730</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Emprunts		1 677	8
Créditeurs et charges à payer		2 235	2 508
Dividende à payer		—	2 135
Intérêts courus		488	895
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		67	65
Instruments dérivés	6	12	187
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	6	1 201	1 183
		<b>5 680</b>	<b>6 981</b>
Dette à long terme	6	44 690	43 825
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		801	799
Instruments dérivés	6	8	22
Passifs réglementaires		363	366
Autres passifs		3 537	3 731
Dette à perpétuité	6	259	251
		<b>55 338</b>	<b>55 975</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		19 587	17 972
Cumul des autres éléments du résultat étendu	9	(2 372)	(2 591)
		<b>21 589</b>	<b>19 755</b>
		<b>76 927</b>	<b>75 730</b>
Éventualités	10		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

**/s/ Michelle Cormier**

Présidente du Comité de vérification

**/s/ Michael D. Penner**

Président du Conseil d'administration

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dollars canadiens  
(non audités)

Trois mois terminés  
les 31 mars

	Notes	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017		4 374	17 972	(2 591)	19 755
Ajustements liés à l'adoption d'une modification de convention comptable	2	–	(29)	(2)	(31)
Bénéfice net		–	1 644	–	1 644
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	221	221
<b>Solde au 31 mars 2018</b>		<b>4 374</b>	<b>19 587</b>	<b>(2 372)</b>	<b>21 589</b>
Solde au 31 décembre 2016		4 374	17 261	(1 931)	19 704
Bénéfice net		–	1 543	–	1 543
Autres éléments du résultat étendu	9	–	–	(109)	(109)
<b>Solde au 31 mars 2017</b>		<b>4 374</b>	<b>18 804</b>	<b>(2 040)</b>	<b>21 138</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens  
(non audités)

Trois mois terminés  
les 31 mars

	Notes	2018	2017
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		<b>1 644</b>	1 543
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	4	<b>650</b>	641
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		<b>50</b>	46
Déficit du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		<b>(42)</b>	(48)
Autres		<b>(57)</b>	105
Actifs et passifs réglementaires		<b>(6)</b>	(3)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	<b>(1 334)</b>	(1 510)
		<b>905</b>	774
<b>Activités d'investissement</b>			
Ajouts aux immobilisations corporelles		<b>(673)</b>	(633)
Ajouts aux actifs incorporels		<b>(24)</b>	(19)
Variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement		<b>610</b>	851
Autres		<b>5</b>	2
		<b>(82)</b>	201
<b>Activités de financement</b>			
Émission de dette à long terme		<b>613</b>	39
Remboursement de dette à long terme		<b>(30)</b>	(67)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		<b>965</b>	1 752
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		<b>(910)</b>	(1 884)
Variation nette des emprunts		<b>1 621</b>	2 174
Dividende versé		<b>(2 135)</b>	(2 146)
Autres		<b>10</b>	(4)
		<b>134</b>	(136)
<b>Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>			
	7		(1)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
		<b>964</b>	838
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>			
		<b>537</b>	1 243
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>			
		<b>1 501</b>	2 081
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	7		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## Note 1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »).

Les présents états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard d'états financiers consolidés annuels. Par conséquent, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2017* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2017* d'Hydro-Québec, à l'exception des modifications récentes.

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés trimestriels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 11 mai 2018, date d'approbation des présents états financiers consolidés trimestriels par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la prise en compte d'événements postérieurs à la date du bilan.

## Note 2 Modifications de conventions comptables

### MODIFICATIONS RÉCENTES

#### **Comptabilité de couverture**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-12, *Derivatives and Hedging (Topic 815): Targeted Improvements to Accounting for Hedging Activities*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (le « FASB »). Cette ASU modifie les exigences relatives aux relations de couverture dans le but de simplifier la mise en application de la comptabilité de couverture et d'accroître la transparence des informations fournies dans les états financiers à l'égard des activités de gestion des risques d'une entité.

L'ASU 2017-12 a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée. Pour les relations de couverture de flux de trésorerie, son adoption a conduit à la non-comptabilisation de la partie inefficace des relations existantes dans les résultats. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette modification a entraîné une augmentation de 2 M\$ des bénéfices non répartis et une diminution équivalente du cumul des autres éléments du résultat étendu. Par ailleurs, l'ASU permet la simplification de la mesure des couvertures de juste valeur existantes, ce qui s'est traduit par une hausse de 31 M\$ de la dette à long terme et par une baisse équivalente des bénéfices non répartis. Les chiffres correspondants de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

#### **État des flux de trésorerie**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et le classement de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective intégrale et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

#### **Instruments financiers**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

## Note 2

## Modifications de conventions comptables (suite)

### Produits

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Hydro-Québec a adopté l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 606, *Revenue from Contracts with Customers*. Cette norme fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

L'ASC 606 a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée aux contrats non achevés au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

La convention comptable sur les produits a toutefois été modifiée comme suit :

Hydro-Québec approvisionne le marché québécois en électricité et vend aussi de l'électricité sur les marchés de gros au Canada et aux États-Unis. La quasi-totalité des produits des activités ordinaires provient de contrats de ventes d'électricité conclus avec des clients. Ces ventes sont comptabilisées progressivement en fonction de l'électricité livrée et du montant qu'Hydro-Québec est en droit de facturer aux clients, soit selon les tarifs réglementés, soit selon les dispositions des contrats.

## NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

### Contrats de location

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2018, le FASB a publié l'ASU 2018-01, *Leases (Topic 842): Land Easement Practical Expedient for Transition to Topic 842*. Cette ASU fournit une mesure de simplification, permettant de ne pas réévaluer en fonction de l'ASC 842, *Leases* les ententes de servitude existantes ou expirées à la date d'adoption de cette norme, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et n'ayant pas été comptabilisées précédemment à titre de contrat de location selon l'ASC 840, *Leases*. De plus, elle précise que les ententes de servitude doivent être analysées en fonction de l'ASC 842 afin de déterminer si elles correspondent à la définition d'un contrat de location, préalablement à l'application des exigences de l'ASC 350, *Intangibles—Goodwill and Other*. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

### Instruments financiers

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

## Note 3      **Réglementation**

### **DISTRIBUTION**

Dans les décisions D-2018-025 du 7 mars 2018 et D-2018-030 du 23 mars 2018, la Régie de l'énergie (la « Régie ») a autorisé une hausse de 0,3 % de l'ensemble des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec à l'exception du tarif L, qui est demeuré inchangé. Les nouveaux tarifs s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 7,08 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

La Régie a également autorisé le Distributeur à inclure dans les tarifs de 2018-2019 un montant créditeur de 40 M\$ associé aux écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité de 2016 et de 2017, un montant débiteur de 47 M\$ relatif aux écarts de revenus liés aux aléas climatiques de 2016 et de 2017 ainsi qu'un montant créditeur de 2 M\$ correspondant au solde au 31 décembre 2017 du compte d'écarts lié aux modifications à l'ASC 715, *Compensation—Retirement Benefits*.

Enfin, la Régie a autorisé le Distributeur à créer un compte d'écarts hors base de tarification afin d'y constater certains coûts engagés dans le cadre du programme Gestion de la puissance – Affaires. Ces coûts porteront intérêt. Au 31 mars 2018, un montant de 3 M\$ avait été comptabilisé à ce titre.

### **TRANSPORT**

Dans les décisions D-2018-021 du 6 mars 2018 et D-2018-035 du 28 mars 2018, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec pour 2018. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 7,0 % et est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

La Régie a également autorisé le Transporteur à inclure dans les tarifs de 2018 un montant créditeur de 34 M\$ provenant du compte d'écarts lié aux modifications à l'ASC 715, *Compensation—Retirement Benefits*.

## Note 4      **Amortissement**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Immobilisations corporelles	575	550
Actifs incorporels	33	44
Actifs et passifs réglementaires	42	44
Sorties d'immobilisations	—	3
	650	641

## Note 5      **Frais financiers**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Intérêts sur titres d'emprunt	654	626
(Gain net) perte nette de change	(2)	2
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt <sup>a</sup>	54	54
	706	682
Moins		
Frais financiers capitalisés	35	53
Revenu net de placement	13	12
	48	65
	658	617

a) Les frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt sont assortis d'un taux de 0,5 % et sont versés au gouvernement du Québec.

## Note 6 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

### GESTION DES RISQUES À LONG TERME

#### *Gestion des risques associés à la dette*

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	Au 31 mars 2018 <sup>a</sup>	Au 31 décembre 2017 <sup>a</sup>
<b>Contrats à terme</b>		
Dollars canadiens	(490)	(70)
Dollars américains	203	202
<b>Swaps</b>		
Dollars canadiens	(6 894)	(6 938)
Dollars américains	5 730	5 730

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à débourser.

### GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans les postes touchés par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats de vente et d'achat de devises dont les positions ouvertes au 31 mars 2018 représentaient respectivement un montant notionnel de 1 339 M\$ US et de 1 295 M\$ US (885 M\$ US au titre des contrats de vente et aucun montant au titre des contrats d'achat au 31 décembre 2017).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans les postes touchés par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 31 mars 2018 correspondaient à 25,9 TWh (22,5 TWh au 31 décembre 2017), des contrats à terme sur le gaz naturel pour lesquels il n'y avait aucune position ouverte au 31 mars 2018 (0,5 million de MMBtu au 31 décembre 2017) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 31 mars 2018 totalisaient 348 625 tonnes (410 125 tonnes au 31 décembre 2017).

## Note 6 Instruments financiers (suite)

### JUSTE VALEUR

#### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	Au 31 mars 2018			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures <sup>a</sup>	Montants bruts des dérivés comptabilisés <sup>b</sup>
<b>Actif</b>				
Contrats – Risque de change	–	843	86	<b>929</b>
Contrats – Risque de taux d'intérêt	379	1	2	<b>382</b>
Contrats – Risque de prix	–	90	76	<b>166</b>
	379	934	164	<b>1 477</b>
<b>Passif</b>				
Contrats – Risque de change	–	(229)	(208)	<b>(437)</b>
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(16)	–	<b>(16)</b>
Contrats – Risque de prix	–	(28)	(18)	<b>(46)</b>
	–	(273)	(226)	<b>(499)</b>
<b>Total</b>	<b>379</b>	<b>661</b>	<b>(62)</b>	<b>978</b>

	Au 31 décembre 2017			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures <sup>a</sup>	Montants bruts des dérivés comptabilisés <sup>b</sup>
<b>Actif</b>				
Contrats – Risque de change	–	769	51	820
Contrats – Risque de taux d'intérêt	420	3	2	425
Contrats – Risque de prix	–	8	61	69
	420	780	114	1 314
<b>Passif</b>				
Contrats – Risque de change	–	(266)	(251)	(517)
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de prix	–	(267)	(24)	(291)
	–	(533)	(275)	(808)
<b>Total</b>	<b>420</b>	<b>247</b>	<b>(161)</b>	<b>506</b>

a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 31 mars 2018, (166) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(210) M\$ au 31 décembre 2017] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.

b) Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

## Note 6 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	Au 31 mars 2018				Au 31 décembre 2017			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés <sup>a</sup>	Trésorerie (reçue) versée en garantie <sup>b</sup>	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés <sup>a</sup>	Trésorerie (reçue) versée en garantie <sup>b</sup>	Montants nets présentés dans le bilan
<b>Actif</b>								
Court terme	212	(82)	(15)	<b>115</b>	143	(68)	(6)	69
Long terme	1 265	(395)	(776)	<b>94</b>	1 171	(527)	(625)	19
	<b>1 477</b>	<b>(477)</b>	<b>(791)</b>	<b>209</b>	1 314	(595)	(631)	88
<b>Passif</b>								
Court terme	(275)	261	2	<b>(12)</b>	(509)	321	1	(187)
Long terme	(224)	216	—	<b>(8)</b>	(299)	274	3	(22)
	<b>(499)</b>	<b>477</b>	<b>2</b>	<b>(20)</b>	<b>(808)</b>	<b>595</b>	<b>4</b>	<b>(209)</b>
<b>Total</b>	<b>978</b>	—	(789)	<b>189</b>	506	—	(627)	(121)

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Au 31 mars 2018, aucun montant à recevoir d'agents de compensation en contrepartie de versements nets n'était intégré à ce titre dans le poste Clients et autres débiteurs, sous la rubrique Actif à court terme du bilan (111 M\$ au 31 décembre 2017). Cependant, 71 M\$ à payer à des agents de compensation en contrepartie d'encaissements nets était intégré à ce titre dans le poste Créditeurs et charges à payer, sous la rubrique Passif à court terme du bilan (néant au 31 décembre 2017).

## Note 6 Instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats. Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

	Trois mois terminés le 31 mars 2018			
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures	
	Comptabilisés dans les résultats	Comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu <sup>a</sup>	Reclassés des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	(123)	(234) <sup>b</sup>	(54)
Contrats – Risque de taux d'intérêt	22	18	1 <sup>c</sup>	1
Contrats – Risque de prix	–	(224)	94 <sup>d</sup>	(20)
	<b>22<sup>c, e</sup></b>	<b>(329)</b>	<b>(139)<sup>e</sup></b>	<b>(73)<sup>f</sup></b>
Incidence sur les résultats des éléments couverts	<b>(20)</b>		<b>146</b>	<b>53</b>

	Trois mois terminés le 31 mars 2017			
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures	
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats
Contrats – Risque de change	–	115	(1) <sup>b</sup>	49 <sup>b</sup>
Contrats – Risque de taux d'intérêt	3	–	–	1 <sup>c</sup>
Contrats – Risque de prix	–	(25)	4 <sup>d</sup>	(92) <sup>d</sup>
	<b>3<sup>c, e</sup></b>	<b>90</b>	<b>3</b>	<b>(42)<sup>e</sup></b>
Incidence sur les résultats des éléments couverts	<b>(3)</b>		<b>42</b>	<b>17</b>

- a) Par suite de l'adoption de l'ASU 2017-12, les montants de 2018 comprennent la partie inefficace des relations de couverture auparavant présentée dans les résultats.
- b) En 2018, (13) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(10)M\$ en 2017] et (221) M\$, dans le poste Frais financiers (58 M\$ en 2017).
- c) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.
- d) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Produits.
- e) En 2018, les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ainsi que Frais financiers totalisent respectivement 4 507 M\$, 638 M\$ et 658 M\$ (4 257 M\$, 569 M\$ et 617 M\$ en 2017).
- f) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans les postes touchés par le risque géré. Ainsi, en 2018, (15) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(9) M\$ en 2017], (5) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible (5 M\$ en 2017) et (53) M\$, dans le poste Frais financiers [(17) M\$ en 2017].

## Note 6 Instruments financiers (suite)

Au cours des trois premiers mois de 2018, Hydro-Québec a reclassé une perte nette de 7 M\$ du Cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats à la suite de l'abandon de la couverture de flux de trésorerie (néant au cours des trois premiers mois de 2017).

Au 31 mars 2018, Hydro-Québec estimait à 34 M\$ le montant net des gains compris dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassées dans les résultats au cours des douze mois suivants (perte nette de 40 M\$ au 31 mars 2017).

Aux 31 mars 2018 et 2017, la durée maximale pour laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de trois ans.

### JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	Au 31 mars 2018		Au 31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme <sup>a</sup>	45 891 <sup>b</sup>	60 794	45 008 <sup>b</sup>	61 271
Dette à perpétuité	259	219	251	204

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

b) Cette valeur comprend un montant de 2 001 M\$ (1 829 M\$ en 2017) associé à des dettes faisant l'objet d'une couverture de juste valeur, ce qui a donné lieu à un ajustement lié au risque couvert de 368 M\$ (359 M\$ en 2017) pour les relations de couverture existantes et de (98) M\$ [(100) M\$ en 2017], pour les relations auxquelles Hydro-Québec a mis fin.

### CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 31 mars 2018, les clients et autres débiteurs comprenaient 2 439 M\$ (2 030 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2018) provenant de contrats conclus avec des clients, dont 1 121 M\$ (1 496 M\$ au 31 décembre 2017) au titre de l'électricité livrée mais non facturée.

## Note 7 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
<b>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Clients et autres débiteurs	(693)	(825)
Matériaux, combustible et fournitures	(11)	(13)
Créditeurs et charges à payer	(216)	(260)
Intérêts courus	(414)	(412)
	<b>(1 334)</b>	<b>(1 510)</b>
<b>Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie</b>		
Augmentation des immobilisations corporelles	17	15
<b>Intérêts payés</b>	<b>937</b>	<b>898</b>

## Note 8 Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 31 mars			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus	126	107	12	11
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs				
Intérêts sur les obligations	209	198	13	12
Rendement prévu des actifs	(383)	(355)	(1)	(1)
Amortissement de la perte actuarielle nette	69	55	7	7
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	2	3	(1)	(1)
	(103)	(99)	18	17
<b>Coût net constaté</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>30</b>	<b>28</b>

## Note 9 Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Trois mois terminés le 31 mars 2018				
	Note	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	
				Cumul des autres éléments du résultat étendu	
Solde au 31 décembre 2017		(406)	(2 186)	1	<b>(2 591)</b>
Ajustements liés à l'adoption d'une modification de convention comptable	2	(2)	–	–	<b>(2)</b>
		(408)	(2 186)	1	<b>(2 593)</b>
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements		329	–	1	<b>330</b>
Montants reclassés dans les résultats		(139)	30	–	<b>(109)</b>
Autres éléments du résultat étendu		190	30 <sup>a</sup>	1	<b>221</b>
<b>Solde au 31 mars 2018</b>		<b>(218)</b>	<b>(2 156)</b>	<b>2</b>	<b>(2 372)</b>
		Trois mois terminés le 31 mars 2017			
		Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au 31 décembre 2016		(135)	(1 799)	3	(1 931)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements		(90)	–	(2)	(92)
Montants reclassés dans les résultats		(42)	25	–	(17)
Autres éléments du résultat étendu		(132)	25 <sup>a</sup>	(2)	(109)
<b>Solde au 31 mars 2017</b>		<b>(267)</b>	<b>(1 774)</b>	<b>1</b>	<b>(2 040)</b>

a) Les autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui était de (47) M\$ au 31 mars 2018 [(39) M\$ au 31 mars 2017].

## Note 10 Éventualités

### GARANTIES

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 31 mars 2018, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 3 297 M\$.

### LITIGES

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités d'exploitation menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours. Le dossier est inactif depuis mars 2016, même si la Cour n'a rendu aucune ordonnance de suspension. Il pourrait toutefois être réactivé en tout temps par la Cour ou par l'avocat du demandeur.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Cette communauté réclame une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandaient la suspension des procédures. En novembre 2017, les parties ont convenu d'un nouvel échéancier en vue de la reprise des procédures selon lequel les Innus de Pessamit ont jusqu'en juin 2019 pour réaliser les expertises qu'ils entendent déposer. Une conférence de gestion d'instance sera convoquée par la suite.

## Note 11 Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

	Trois mois terminés le 31 mars 2018						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	554	33	3 911 <sup>a</sup>	–	9	–	4 507
Clients intersectoriels	1 583	850	21	341	434	(3 229)	–
Bénéfice net (perte nette)	904	177	587	–	(24)	–	1 644
Actif total au 31 mars 2018	33 224	22 790	14 122	40	6 936	(185)	76 927

a) Y compris un montant de 48 M\$ au titre des comptes d'écart liés aux conditions climatiques.

	Trois mois terminés le 31 mars 2017						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	558	13	3 676	–	10	–	4 257
Clients intersectoriels	1 499	833	21	378	413	(3 144)	–
Bénéfice net (perte nette)	842	186	521	–	(6)	–	1 543
Actif total au 31 mars 2017	33 018	21 713	13 929	52	7 170	(189)	75 693

## Note 12 Données comparatives

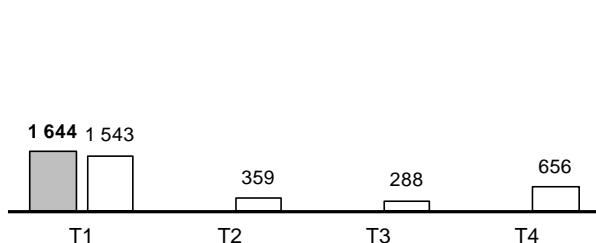
Certaines données de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de la période courante.

# FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

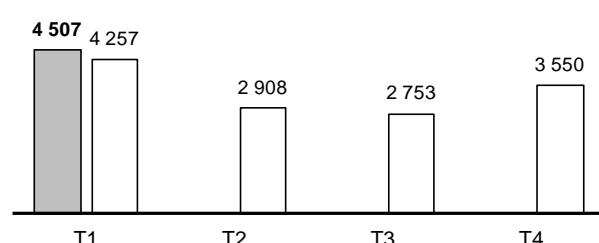
Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Sommaire des résultats	Trois mois terminés les 31 mars		
	2018	2017	Variation (%)
Produits	<b>4 507</b>	4 257	5,9 ↑
Charges	<b>2 205</b>	2 097	5,2 ↑
Frais financiers	<b>658</b>	617	6,6 ↑
Bénéfice net	<b>1 644</b>	1 543	6,5 ↑

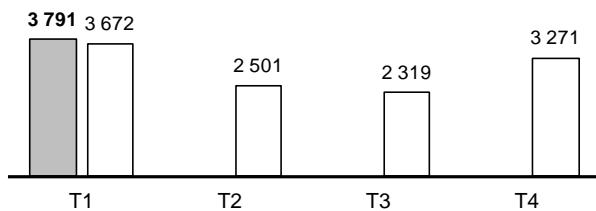
Bénéfice net



Produits



Produits des ventes d'électricité au Québec



■ 2018 □ 2017

Produits des ventes d'électricité hors Québec

